



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas  
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928  
Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2009/6

Le 22 janvier 2009

### **Application de l'accord intérimaire du 13 septembre 1995** **(ex-République yougoslave de Macédoine c. Grèce)**

#### **Fixation des délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite**

LA HAYE, le 22 janvier 2009. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, a fixé les délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite en l'affaire relative à l'Application de l'accord intérimaire du 13 septembre 1995 (ex-République yougoslave de Macédoine c. Grèce).

Dans une ordonnance datée du 20 janvier 2009, la Cour a fixé au 20 juillet 2009 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un mémoire par l'ex-République yougoslave de Macédoine et au 20 janvier 2010 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un contre-mémoire par la République hellénique.

La Cour a rendu cette décision compte tenu des vues des Parties. La suite de la procédure a été réservée.

#### Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse n° 2008/40 du 17 novembre 2008 sur le site Internet de la Cour ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)).

---

Le texte intégral de l'ordonnance rendue par la Cour sera prochainement disponible sur son site Internet. Il est toutefois rappelé que les pièces de la procédure écrite demeurent confidentielles jusqu'à ce que la Cour décide de les rendre accessibles au public, généralement à l'ouverture de la procédure orale.

---

#### Département de l'information :

MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)  
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)  
Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)